

Il est expressément interdit de reproduire cette œuvre, même partielle, sous quelque forme ou moyen, même digitale ou photocopiée notamment. Toute transgression sera passible de poursuites prévues par la législation en vigueur.

ISSN 1840-8834

© CEREID et Labo-CCOSS, UAC, Bénin





Université d'Abomey-Calavi

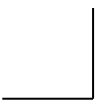
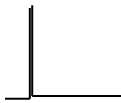
Master Bi/plurilinguisme et Interculturalité

Centre d'Etudes de Recherches en Education et en
Intervention Sociale pour le Développement (CEREID)

&

Laboratoire de Cognition, de Coaching Opérationnel,
Stratégique et de Sémiotique (Labo CCOSS)

Revue Interculturelle, Internationale de Cognition,
des Humanités et des Sémiotiques Applicables
(RIICHS) du CEREID et Labo-CCOSS





RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

Présentation de la revue

RIICHSA (Revue Interculturelle, Internationale de Cognition, des Humanités et des Sémiotiques Applicables) est une publication Scientifique du Centre d'Etudes de Recherches en Education et en Intervention Sociale pour le Développement (CEREID) et Laboratoire de Cognition, de Coaching Opérationnel, Stratégique et de Sémiotique (Labo CCOSS) de l'Université d'Abomey-Calavi en collaboration avec des Universités de l'espace CAMES et du Nigéria.

RIICHSA opte pour la vulgarisation des travaux scientifiques en tenant compte des réalités culturelles diverses et en travaillant pour l'interdisciplinarité féconde et opérant autour des sémiotiques applicables et des sciences cognitives émergentes, puisant leurs sources matérielles dans les humanités et les sciences exactes anciennes sans cesse renouvelées.

Les travaux en Sciences des Lettres, langues, Arts, Communication, Sociologie, Anthropologie, Philosophie, Informatique, Psychologie, Neurosciences cognitives, Linguistique cognitive, didactique des disciplines, etc. sont les bienvenus.

L'objectif fondamental est d'encourager des discussions scientifiques interdisciplinaires les plus ouvertes possibles sur des questions de développement scientifique, technologique et didactique inspiré des diversités culturelles.

RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

Directeur de Publication

AHODEKON SESSOU Coovi Cyriaque (Professeur Titulaire, Directeur Scientifique du CEREID, Université d'Abomey-Calavi)

Rédacteur en Chef

Julien K. GBAGUIDI (Professeur titulaire en Sciences du langage, Directeur de Labo CCOSS, UAC)

Rédacteur en Chef Adjoint

Gad Abel D. DIDEH (Maître-Assistant, ENS)

Comité de Rédaction

Idrissou ZIME-YERIMA (Maître-Assistant, UAC)

Marcellin LOUGBEGNON (Assistant, UAC)

Judicaël A. AFFO (Attaché de Recherche)

Comité Scientifique de Lecture

Aimé AVOLONTO (Professeur Agrégé, Toronto, Canada)

Alain ABOA (Professeur Titulaire, Université de Cocody, RCI)

Lamine OUEDRAOGO (Université de Koudougou, Burkina-Faso)

Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Rock HOUNGNIHIN (Maître de Conférences, UAC)

Médard Dominique BADA (Professeur Titulaire, UAC)

Jean-Martial KOUAME (Professeur Titulaire, Université de Cocody - RCI)

Albert Bienvenu AKOHA (Professeur Titulaire, UAC)

Hygin KAKAÏ (Maître de Conférences, Agrégé en Sciences Politiques)

Arsène Joël ADELOUI (MCA, Droit, UAC)

Sidonie HEDIBLE (Maître de Conférences, UAC)

Kouabena Théodore KOSSONOU (Maître de Conférences,

RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

Université de Cocody)

Aimée Danielle LEZOU KOFFI (Professeur Titulaire, Université de Cocody, RCI)

Adresse

Riichsarevue@gmail.com

judicaelaffo@gmail.com

gbaguidikoffijulien@gmail.com

Tel : (00229) 95454948 / 96669852

Université d'Abomey-Calavi

ISSN : 1840-8834

Sommaire

1- Instabilités sociales et communication institutionnelle non authentique: une relation de cause à effet de **Brigitte Tchiboza Massou** (Bénin) et **Jean-Euloge Gbaguidi** (Bénin).....009

2- L'art de la pensée monumentale et l'esprit de la monumentalité africaine : dialogues entre monuments dynamiques et statiques de l'Afrique précoloniale à nos jours de **Romuald TCHIBOZO**, *UAC Bénin* et **Gbègnidaho Achille ZOHOUN**, (Bénin).....029

3- Le glissement des réseaux sociaux vers l'information de masse au Bénin : dérives et conséquences sociales de **Jean-Euloge GBAGUIDI** (Bénin).....067

4- Les subordonnées complétives et les subordonnées relatives : deux types de phrases verbales complexes en Agni-sanwi, langue Kwa de Côte d'ivoire de **KAKOU Foba Antoine** (RCI).....095

5- Le discours publicitaire dans le transport informel ivoirien : analyse socio-sémiolinguistique de **Kouakou KOUAMÉ** (RCI).....121

6- De l'image à la portée sociale de la hiérarchie céleste Orisha Shango : description des signes discursifs de sa représentation physique de **LOKONON Clémentine** (Bénin).....143

7- L'enseignement de l'éthique à l'école peut-t-il participer au changement de comportement humain en société ? de **Jean NANG SONG** (*Mexique*) ; **Eva Maria Sotomayor Morales** (*Espagne*) et **Naima Ajaouani** (*Espagne*).....187

8- Pagnes des fêtes communautaires dans l'aire Aja-tado du Bénin : vers une ingénierie culturelle et touristique de **Guy HOUNDAYI** (Bénin) & **Julien Koffi GBAGUIDI** (Bénin) & **Nadie DAGBETO** (Bénin)211

RIICHSА du CEREID et Labo CCOSS

RIICHSА du CEREID et Labo CCOSS

N°09/2021, page 67-93

**LE GLISSEMENT DES RESEAUX SOCIAUX
VERS L'INFORMATION DE MASSE AU BENIN :
DERIVES ET CONSEQUENCES SOCIALES**

Jean-Euloge GBAGUIDI, Ph D
Maitre de Conférences des Universités / CAMES
Laboratoire d'Etude des Médias de l'Information
et de la Communication (LEMIC),
Université d'Abomey Calavi (UAC)
lepicfranco@yahoo.fr

RIICHSIA du CEREID et Labo CCOSS

RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

LE GLISSEMENT DES RESEAUX SOCIAUX VERS L'INFORMATION DE MASSE AU BENIN : DERIVES ET CONSEQUENCES SOCIALES

Jean-Euloge GBAGUIDI, Ph D

Maitre de Conférences des Universités / CAMES
Laboratoire d'Etude des Médias de l'Information
et de la Communication (LEMIC),
Université d'Abomey Calavi (UAC)
lepicfranco@yahoo.fr

Résumé

Ils étaient pensés comme des outils de liance en réseaux amicaux, professionnels, et familiaux. Ils faciliteraient les échanges humains et renforceraient l'humanité en nous. Echanger des souvenirs de vacances entre des individus liés par des relations amicales et ou professionnelles est une chose. Franchir le pas qui nous introduit dans le monde de producteur et de diffuseur de l'information de masse en est tout autre. La fièvre des réseaux sociaux prend de l'ampleur. D'une manière irréversible, ils glissent vers les moyens de communications de masse. Les réseaux sociaux en sortent grandis et transformés. Ils se réclament de la même légitimité que les médias classiques. Mais pas sans l'émergence de difficultés nouvelles aux acteurs de l'information. La démocratisation des moyens de communication n'est pas, de toute évidence, davantage de démocratisation de l'information porteuse de sens et de valeurs du vivre ensemble. Mais encore moins, elle ne signifie pas, plus de liberté d'expression pour les usagers des réseaux sociaux, devenus producteurs, fournisseurs et commentateurs de l'information.

Mots clés : *Réseaux sociaux, Communication de masse, média, Bénin, Afrique de l'ouest*

Abstract

They were thought of as tools for linking up in friendly, professional and family networks. They would facilitate human interaction and strengthen the humanity within us. Exchanging vacation memories between individuals linked by friendly and / or professional relations is one thing. Taking the step that brings us into the world of producer and disseminator of mass information is quite another. The social media fever is on the rise. They are irreversibly sliding towards the means of mass communication. Social networks are emerging grown and transformed. They discuss and claim the same legitimacy as the classic media. But not without the emergence of new difficulties for information actors. The democratization of the means of communication is not, obviously, more democratization of information carrying meaning and better values of living together. But still, it does not mean more freedom for users of social networks.

Keywords: Social networks, Mass communication, media, Benin, West Africa

Introduction

Les médias de masse (la presse, la radio et la télévision) ont été pendant des siècles les seuls moyens de diffusion de l'information. Ils représentent encore de nos jours, l'essentiel des moyens utilisés pour diffuser l'information, le savoir, la culture, les valeurs et autres. Ils participent au débat public et par ricochet à la formation de l'opinion publique Rieffel, (2015).

Depuis 1990 la politique de libéralisation de l'information et de démonopolisation du secteur audiovisuel a favorisé l'éclosion de nombreuses stations de radiodiffusion et de télévision de toute catégorie. Mais le paradoxe observé de plus en plus est la distance qui s'élargit entre les usagers et les médias classiques. Cette tendance universelle observée depuis une décennie se confirme au Bénin, où une étude atteste que la télévision autant que la radio sont en perte de vitesse comme sources d'information. De 2005 à 2017, la radio est passée de l'écoute de 78% des Béninois à 61%, soit 17 points de chute en 12 ans. La télé quant à elle va en dents de scie, occupant l'attention de 25% du public en 2005 à 40% en 2011 pour redescendre à 30% en 2017. Les journaux progressent timidement, contrairement à Internet, qui croît plus vite. Si internet progresse à grande vitesse, c'est certainement du fait de la multiplication des réseaux sociaux.

Miracle des réseaux sociaux qui font passer le portable mobile du simple objet de communication au statut de médias de masse ! Tendance qui autorise quelques observateurs à évoquer déjà la grande convergence des médias classiques et des nouveaux. TOFFLER A (1995), voit son rêve de l'information personnalisée pour tous, partout et à tout moment devenir réalité de manière incontestable. De LAUBIER C (2011, 9) écrit :

Il offre désormais la possibilité de se tenir au courant et de s'informer où et quand l'on veut. Parler, lire, écrire, voir, écouter,

partager, contribuer, publier, informer, annoncer, déclarer... l'homme devient « mobile sapiens » en ayant au creux de sa main un bijou technologique qui fait non seulement téléphone et messagerie mais aussi média et multimédia.

Le média, pour emprunter la définition de BALLE F. (1988) est un moyen technique qui prolonge la voie humaine et qui permet de s'adresser en une fois et à la fois à la multitude hétérogène. « Le mobile sapiens » de LAUBIER (2011) vient faire mentir DUMAS R (1981) qui définissait l'information dans son acception stricte, comme une institution comprenant les hommes et les moyens dont se dote une société pour recueillir, traiter et diffuser les nouvelles. Les « mobiles sapiens », détient non seulement un média, mais encore plus un multimédia, il détient le tout en un, et ce, sans prétendre au statut d'institution.

Producteur, réalisateur, consommateur, commentateur, annonceur et diffuseur, le citoyen intégral est né avec le digital. Il est capable d'agir sur le cours de l'histoire, sa propre histoire en temps réel. L'univers de l'information se métamorphose. Mais en retour les plus grands libéraux crient, s'affolent et dénoncent les dérives et les travers « des mobiles sapiens » acteurs de la troisième vague du futurologue américain. A la noble aspiration de consolidation et d'approfondissement de la démocratie annoncée s'opposent les velléités des réinventeurs de la censure et des mesures punitives et restrictives. Au progrès technologique, l'humanité va-t-elle répondre par un recul philosophique ou idéologique ? L'enjeu est majeur pour toutes les sociétés surtout démocratiques en ce 21^{ème} siècle.

Pour répondre à cette interrogation qui constitue un enjeu majeur, le Bénin de la rupture offre un terrain d'observation fertile et de réflexion. Comme pour le passage en 1990, sans violence d'un régime autoritaire à un régime démocratique, le Bénin serait-il en train de devenir un laboratoire en matière de gouvernance de l'espace public numérique ?

I - Contexte général et formulation de la question de réflexion.

Il y a encore quelques décennies les pays en voie de développement étaient dits souffrant la malnutrition informationnelle. Tant leurs infrastructures et systèmes de communication étaient faibles et incapables de satisfaire aux besoins de leurs citoyens. Les pays du Nord étaient dans l'abondance, pour ne pas dire dans la surabondance selon l'expression de BALLE. (1988) Au nom de l'équité, l'intellectuel Sénégalais,¹ à la tête de l'UNESCO avait appelé en vain à l'avènement d'un nouvel ordre international de l'information et de la communication, afin de garantir une circulation plus équilibrée des biens culturels et de l'information. Sa lutte taxée d'idéologique par les puissances, avec à leur tête les Etas Unis d'Amérique, a connu diverses fortunes.

De nos jours grâce à Internet, la situation est moins alarmante et moins désespérée. Dans le village global, les frontières se sont évaporées et même, la notion de temps a changé. La crise électorale américaine de 2020 a été suivie et ou filmée en direct par des centaines de détenteurs de Smartphones en mêmes temps que par les grandes agences d'information du monde. Les gilets jaunes se sont mis en relief, en direct tous les samedis arpentant les avenues parisiennes. Un incident au Bénin, est connu à la minute près, partout sur notre planète. C'est la preuve que l'information circule plus rapidement dans ce monde globalisé. Ceci étant, les pays du sud demeurent fondamentalement des consommateurs de la déferlante d'informations venues des pays industrialisés.

Les africains sont de plus en plus présents sur les réseaux sociaux. Une étude menée par Diagne (2020) a montré qu'en Afrique 217,5 millions de personnes font usage des ré-

1 M'BOW M Directeur Général de l'UNESCO a défini en 1977, les principes et modalités d'application du Nouvel Ordre International de l'Information et de la Communication. Ceci avait été précédé par la formulation claire des revendications des pays du Sud en matière de rééquilibrage de l'information avec les pays du Nord en 1976, à la Conférence Générale de l'UNESCO de Nairobi.

seaux sociaux et d'une manière générale, le taux de pénétration de l'internet est de 12%. Ce qui montre que l'Afrique est un continent de plus en plus connecté. Le Bénin n'est pas en marge de cette progression fulgurante des réseaux sociaux. Par conséquent du développement de l'internet. En janvier 2021, le nombre de personnes connectées aux réseaux sociaux est de 3,5 millions soit une progression de 18,2% par rapport à l'année antérieure (Arcep 2021). La fièvre des réseaux sociaux prend de l'ampleur. D'une manière certaine, les réseaux sociaux sont dans le quotidien du béninois et accompagnent leur vie individuelle et collective.

Mais les éléments du contexte sont aussi et surtout, le code du numérique, qui dans son application a déjà produit des effets aux échos planétaires. L'affaire SOSSOU est encore dans les mémoires. Pour le tweet de propos prononcés au cours d'un atelier, a dû subir les rigueurs de la loi. Les tribulations en 2020 d'un journaliste économique qui a mis sur sa page facebook des données économiques sur le Bénin, ont retenu longtemps l'attention des béninois. On pourrait continuer cette énumération en ajoutant les déboires d'activiste politique, ou l'histoire d'un célèbre acteur politique contraint à l'exil, pour protéger sa condition d'homme libre, pour avoir publié sur l'internet des informations administratives pour étayer des propos tenus au parlement.

Ces principaux éléments du contexte nous laissent présager que la société de l'information en gestation sous les tropiques sera, de toute évidence verrouillée comme par le passé, et laissera peu de place à la créativité individuelle et à la liberté d'expression. C'est donc tout naturellement que nous formulons ici, et en ces termes notre question de réflexion : Au rêve de consolidation et d'approfondissement de la démocratie annoncée par TOFFLER, qui se réalise grâce au progrès technologique, l'Afrique va-t-elle répondre par un

recul philosophique, idéologique et un cloisonnement des esprits ?

II - Problématique

Elle n'est pas nouvelle notre problématique. En effet, l'histoire des hommes a été et demeure la quête permanente de liberté : liberté de penser, liberté d'expression, liberté d'opinion, la liberté d'information et la liberté de communication. Les prouesses techniques et technologiques donnent des possibilités immenses aux humains de construire de nouvelles relations, de nouvelles formes d'organisation et de gestion de la société et du vivre ensemble. Mais tout ceci n'est que potentiellement réalisable. Il n'échappera à personne qu'il y a deux décennies WOLTON (2000) appelait à penser le monde de l'internet.

« Pour le moment encore, les nouveaux médias continuent d'être auréolés de toutes les vertus. Mais il ne vaut pas rêver. Si l'on veut qu'internet reste fidèle à une certaine tradition de liberté de l'information et de la communication qui traverse l'histoire de l'Occident depuis trois siècles, cela passe par la mise en place, au niveau international, d'un cadre juridique pour l'ensemble des industries de la communication. Il n'y a pas de liberté de la communication sans droit de la communication »

Le chercheur interpelait la conscience des décideurs du monde occidental sur la nécessité de défendre et de protéger le droit de la communication et de l'information démocratique face aux puissantes industries qui émergeaient dans le domaine de la communication numérique. Si le même appel devrait être fait en Afrique, il aurait été en direction des puissances politiques et les gouvernants de la cité. Car, si l'on a coutume de dire que la communication a transformé en profondeur nos sociétés, c'est surtout en privilégiant sa technicisation au détriment de ses dimensions sociale et humaine. C'est souvent le cas sous les tropiques. Pour s'en convaincre, il vous suffira d'analyser les coûts de la communication en

Afrique par rapport aux pays du Nord. En réalité, comme le fait remarquer le penseur (WOLTON D. 2000, p.1), « simultanément, à ce puissant mouvement de technicisation, une autre s'est développée, liée à la liberté d'information, aux combats pour la démocratie et pour une société ouverte, faisant finalement de l'idéal de la communication une des grandes valeurs de nos sociétés ».

Chaque technologie qui naît, arrive et véhicule avec elle, une idéologie donnée. Ce fut le cas de l'imprimerie inventée et présentée par Gutenberg à Mayence 1439, qui pour la première fois dans l'histoire des hommes, portait un coup au monopole des cercles et pouvoirs religieux sur le savoir.

Quatre millions de béninois connectés selon (ARCEP, 21). Une fois ce constat fait, on devrait se poser une question importante. Les béninois sont connectés et après ? Pourquoi faire ? Pour jouir de leur droit à la communication ? Ou seulement, de leur devoir de prendre connaissance des décisions des conseils hebdomadaires de ministres, sans commenter, sans réagir, sans échanger, sans exprimer leurs opinions sur les actes et décisions des gouvernants ? Ou encore de produire des magazines comme « bouche sans caleçon », un web talk douteux et polluant l'environnement mental des populations ? Quelle garantie pour le citoyen de jouir en toute sérénité de son droit d'évoluer vers son nouveau statut de « mobile sapiens » ?

III - Cadrage théorique de la réflexion

Aborder la question des réseaux sociaux c'est entrer dans le monde de la société de l'information, qui d'un point de vue historique, est un monde nouveau en gestion. Et on peut voir dans la démocratisation de la téléphonie mobile, une avancée majeure de la société. Ainsi en se fondant sur les différentes approches d'analyse de la diffusion des innovations par les sociétés humaines (une réception, une acceptation,

adoption, une adhésion à l'innovation technologique), le Béninois de plus en plus, s'est approprié cette innovation technologique, la adoptée et l'adapte à ses besoins au quotidien, comme s'est le cas dans tous les foyers d'apparition de cette innovation. . C'est dire que l'Afrique, le Bénin en particulier, s'inscrit en contradiction de ce qu'ont soutenu d'éminents chercheurs à propos de la diffusion des nouvelles technologies. « La diffusion des innovations prend un temps considérable en général. D. Dozier et R. Rice (1984) ont noté qu'aux Etats-Unis, il fallait attendre 100 ans pour que la moitié de la population lise régulièrement les journaux, 70 ans pour que le téléphone soit utilisé par la moitié de la population, 10 ans pour la diffusion de la radio et 10ans pour la télévision en noir et blanc. Trente ans après son introduction, la télévision par câble a pénétré 20% de la population et selon les prévisions pour 1990, 7% des foyers devraient utiliser un vidéo-tex ». ²

« La compétence technique est également un facteur qui intervient dans l'accès aux nouveaux médias. La manipulation, quelque fois, demande une certaine connaissance technologique (J. Jouet et C. Marvin & M. Winter). Il s'avère que l'accès aux nouveaux médias exige à la fois la possession de l'équipement et une compétence technologique ». ³

A l'étape actuelle de nos observations sur l'évolution de la société béninoise, nous pouvons oser dire qu'une culture numérique s'installe et se développe. Les TIC ont franchi le seuil de l'acceptation dans la population jeune. Le schéma n'est pas certes le même dans la tranche d'âge supérieure.

Il faudra tout de même, aller au-delà des théories d'adoption des innovations, et s'interroger sur les conditions

² LAZAR J. Sociologie de la communication de masse, p. 205

³ Ibidem

dans lesquelles existent et opèrent les internautes. Autrement dit, l'environnement, la maison qui accueille et abrite les utilisateurs des nouveaux médias. Pour ce faire, dans notre analyse, nous avons jugé utile de combiné la théorie d'adoption des innovations avec la théorie de l'écologie des médias, qui nous permet d'interroger, les conditions dans lesquelles l'innovation est accueillie. Car en dernière analyse, il est plus que jamais nécessaire de comprendre que les dissertations sur ce que les technologies de l'information et de la communication peuvent ou pourraient faire pour nos nations en quête d'efficacité, cachent quelques fois, des éléments néfastes aux intentions énoncées. Le théoricien de la doctrine. BADILLO P-Y. (2008, p. 16) propose une définition de l'écologie des médias et énonce la théorie en ces termes : « L'écologie des médias examine la façon dont les médias affectent la perspective humaine, la compréhension, les sentiments et les valeurs, et comment notre interaction avec les médias facilite ou empêche nos chances de survie ». Elle trouve son origine, entre autre, dans la tradition française, portée par Abraham Moles qui a développé à partir de 1971 le concept d'écologie de la communication.

IV° Méthode de l'anthropologie de la communication

Comme dans le cadrage théorique, nous avons procédé par combinaison d'outils conceptuels et de techniques qui permet d'étudier les faits de la communication. Proposée par (Yves WINKIN, 1996) ⁴ cette démarche est inspirée des travaux des chercheurs GOFFMAN ⁵ et Ward GOODENOUGH ⁶. Elle permet l'étude de tout comportement social et

4- in WINKIN Y., *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*, Editions de Boeck Université, 1996

5- in GOFFMAN Erving, *L'ordre et l'interaction*, Les moments forts et les homes, 1973

6- in GOODENOUGH Ward, *Culture, Langage, and Society*, Marc Marshall, University of Iowa, 1982

interactionnel et requiert l'observation participante du chercheur. Selon Yves WINKIN, il s'agit d'une méthodologie complexe, basée sur le va-et-vient entre le travail de terrain et le travail de conceptualisation et de vérifications des théories, à partir des faits observés. Cette démarche demande prioritairement au chercheur une capacité à examiner les détails des interactions qui semblent les plus insignifiants, un certain regard porté sur le monde social que Yves WINKIN nomme « la maîtrise visuelle de l'ordinaire »⁷. Loin d'être une nouvelle démarche, l'anthropologie de la communication est simplement une démarche anthropologique appliquée pour les recherches dans le domaine de la communication.

V - Approches définitives

Les réseaux sociaux se définissent comme l'ensemble des unités sociales qui entretiennent des relations les unes avec les autres, directement ou indirectement, à travers des chaînes à longueurs variables Merckle, (2016). En intégrant l'approche digitale à la perception de Merckle (2016), les réseaux sociaux ou réseaux sociaux numériques désignent un ensemble de technologies, de contenus et d'interactions permettant à des groupes d'individus ou d'entité de se relier entre eux. Les réseaux sociaux numériques se présentent ainsi comme le nouvel espace de gestion des activités sociales et communautaires ; une sorte de transposition des interactions traditionnellement dynamisées dans un univers où l'individualisme s'articule au communautarisme dans une dynamique d'échanges. L'intensité de l'activité sur les réseaux sociaux et l'affluence qu'ils connaissent semblent ne plus laisser personne indifférente. Les réseaux sociaux numériques sont un

7- WINKIN cité par Pierre Delcambre, « Anthropologie de la communication, de la théorie au terrain », Études de communication, consulté le 31 octobre 2015, <http://edc.revues.org/2427>

phénomène lié au développement universel de l'internet qui est lui-même le réseau des réseaux locaux, nationaux, régionaux et continentaux

La société de l'information : l'expression a été utilisée pour la première fois par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) en 1975. Elle est une manière de désigner l'importance sans cesse croissante de l'information dans les pays industrialisés, selon le Lexique de l'information communication, l'expression désigne la dimension stratégique des modalités de son élaboration et de sa circulation, tant sur le plan économique, social, politique que culturel. Depuis 2003 la société de l'information est également la « société de la connaissance » car une meilleure circulation de l'information, une meilleure utilisation par tous des ressources du web et des nouveaux médias de communication permet théoriquement d'enrichir l'existence de chacun et de tous. L'accent est mis sur la dimension économique et stratégique de l'information, certes mais aussi sur la capacité des individus à participer à l'échange et à l'élaboration de l'information, du point de vue intellectuel, social et culturel.

Idéologie /philosophie : de la multitude de définitions retenues de la philosophie, il y en a une qu'il faut d'entrée de jeu éliminer de notre répertoire. Il s'agit de celle qui définit la philosophie comme un bavardage inutile savamment structuré pour distraire le monde. Dans cette réflexion, nous avons bien envie de dire que nous tenons pour égales idéologie au sens de MORIN E et philosophie. Son approche, d'ailleurs qui n'est pas si loin de celle de BON M (2000, 27) qui soutient que « l'idéologie fondamentale de l'entreprise demeure un guide et une source d'inspiration ». Et d'ajouter que « toute vision efficace doit contenir ce qu'il faut d'idéologie, elle-

même constituée de deux éléments : les valeurs essentielles et la finalité » de BON (2000, 28). MORIN (1981) dira que l'idéologie, est un système d'idées fait pour contrôler, accueillir, refuser ou accepter l'information. Si l'idéologie est théorie, elle est dans son principe ouverte à l'information non conforme qui peut la mettre en question. Si elle doctrine, elle est dans son principe close à toute information non conforme.

C'est bien cette distinction opérée par MORIN (1986), qui nous autorise à soutenir que l'idéologie-théorie peut s'analyser comme la philosophie ou la vision philosophique que nous avons des choses, des phénomènes, de l'action, en un mot de la vie. Car le philosophe demande au savoir d'éclairer, de guider la conduite du sage. Vivre en sagesse selon Socrate, c'est vivre selon son âme raisonnable et spirituelle. MOURRAL I (1988, p.8) le philosophe (l'amoureux de la sagesse, le sage) veut parvenir, à partir des connaissances acquises à une estimation exacte des biens et des maux. Philosophie et idéologie non dogmatique servent de guide, expriment et défendent des valeurs que nous portons et reflétons dans la société. Alors, que comprendre de la philosophie ou de l'idéologie de la nouvelle société, rendue possible par les TIC, la société de l'information ?

VI - Comprendre l'idéologie de la société de l'information

TOFFLER A. (1995) en décrivant la société du futur, se révèle pour beaucoup de personnes, y compris nous même, comme un utopiste positif, comme le précurseur d'idéologie auto réalisatrice des temps modernes. Nous pouvons à juste titre avancer, que comme Thomas MORE et autres penseurs de l'époque de la bourgeoisie triomphante, qui pensaient et écrivaient que d'autres conditions vie étaient possibles pour les humains sur terre, TOFFLER A, a annoncé la société nou-

velle qui pointait à l'horizon, fruit des idées libérales dominantes, des innovations techniques et technologiques en cours sur la planète Terre. Selon lui, après la première Vague (la révolution agricole qui a mis fin à la civilisation de cueillette et de la chasse) la terre était devenue le principal moyen de production et de création de la richesse. A la deuxième Vague, c'est la machine, l'industrie avec sa principale caractéristique : la massification et la standardisation (produire beaucoup à l'identique pour créer la richesse) qui devient le principal moyen de production de la richesse. Et le futurologue, de prédire une troisième Vague, celle de l'économie du savoir et de la dématérialisation. Sa caractéristique, la démassification de la production et la personnalisation de la consommation, y compris de l'information et de la communication. Et nous y sommes déjà, avec ce que l'autre a appelé « bijou technologique au creux de la main ». Il faut comprendre les éléments qui ont forgé et fortifié les convictions et la vision de l'auteur de *créer une nouvelle civilisation* pour mieux percevoir sa philosophie de l'information et de la communication. TOFFLER est le produit de son espace (temps et lieu). Américain, il est héritier des insatisfaits d'Europe qui ont émigré vers les Nouvelles Terres d'Amérique. Il baigne dans une culture libérale, s'est nourri et rempli de la philosophie américaine de la liberté, et de tout l'héritage de l'histoire des luttes américaines, protégée par le premier amendement de la Constitution américaine qui interdit aux gouvernants de restreindre la liberté des citoyens. Ensuite, observateur averti de la société américaine, il dit avoir constaté la caducité ou l'immobilisme de la pensée démocratique américaine, trop centralisée et lointaine qui ne satisfait plus les aspirations des citoyens et qu'il faudra la consolider, la décentraliser et l'approfondir. Enfin, ce penseur, a beaucoup observé, étudié l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (dont la RUSSIE, aujourd'hui) où la doctrine prônait l'étatisation des

médias et le contrôle idéologique des contenus. Ses conclusions en disent long sur le système qui était à l'opposé du système américain. Il écrit ((TOFFLER A. 1995 p.92):

Un bref coup d'œil sur ce système révèle que chacun de ces éléments n'est pas simplement une façon d'organiser la vie des individus, mais de manière plus profonde, une façon d'organiser, de canaliser et de contrôler le savoir. Mais, il va encore plus loin.

Il trouve une corrélation entre la vie politique et le contrôle du savoir

Un système politique à parti unique a pour fonction de contrôler la communication politique. Puisque aucun autre parti n'existe, il restreint la diversité de l'information politique qui circule dans la société, empêchant la rétroaction et aveuglant ceux qui sont au pouvoir sur la complexité des problèmes. Il devient dès lors très difficile au système de détecter les erreurs et de les corriger dans la mesure où l'information- rigoureusement conforme- remonte de la base vers le sommet par les seules voies autorisées et que les ordres redescendent par les mêmes voies.

La police secrète, la mainmise de l'Etat sur les médias, l'intimidation des intellectuels et la répression de la liberté artistique constituent autant d'autres tentatives pour limiter et contrôler l'information. P.93 Chacun de ces éléments repose sur un seul et même postulat- dépassé - sur le savoir, postulat qui inspire l'arrogante croyance selon laquelle ceux qui détiennent le pouvoir- qu'ils appartiennent au parti ou l'Etat- savent ce que les autres doivent savoir.

Là où Marx parlait de liberté, Lénine en s'emparant du pouvoir, se chargea de diriger le savoir. Ainsi, il insista pour que l'art, la culture, la science, le journalisme et toute activité symbolique en général soient au service d'une stratégie d'ensemble.

C'est un réquisitoire contre la gouvernance et la gestion centralisée de la cité, en général, et particulier de la société communiste qui ne favorise pas l'éclosion des individualités et par conséquent induit le manque de progrès. C'est MORIN (1986) qui nous permet de comprendre les raisons d'une telle organisation dirige, verticale et très centralisée de la société. Il soutient que si des régimes s'activent à contrôler l'information et tout le processus de sa fabrication, de sa production, et

de sa diffusion, c'est parce que « l'information a une énergie potentielle qui peut être immense aussi bien pour l'action que pour la pensée » (MORIN, 1986, p.38). Il ressort de cette idée que, contrôler l'information, le savoir, c'est contrôler l'être que nous sommes. Car l'être humain est « pensée et action ». Mieux, l'information, a deux qualités presque contradictoires : elle peut rassurer et/ou inquiéter dit le philosophe.

« L'information qui résout une incertitude peut éliminer une inquiétude et rasséréner. L'information qui apporte la surprise peut au contraire inquiéter et provoquer l'incertitude sur votre aptitude à concevoir la réalité.

On comprend que le contrôle totalitaire (ne voudrait pas dire régime totalitaire nécessairement. Tous les régimes même, démocratiques rêvent toujours de tout maîtriser dans le processus de production et de circulation de l'information) de l'information s'emploie à censurer les informations qui inquiètent, celles qui lui sont défavorables ou l'accablent et à dispenser les informations qui rassèrent, celles qui le confortent, le célèbrent.

Pour synthétiser notre discours sur la société de l'information, nous voudrions dire, qu'il s'agit une société inédite, d'une expérience humaine nouvelle dans tous les sens du terme. Cette société, exige des approches et des analyses nouvelles de la réalité, des procédés et des concepts nouveaux pour traduire le monde nouveau en gestation. Surtout, quand il est question de fixer ou de définir la politique des nations. Les idéologies anciennes, les philosophies rétrogrades, ne sont plus opérantes, et ne sauraient l'être. Utiliser les anciennes approches et les vieilles recettes dans la conduite des affaires de la cité ne feront qu'aggraver les antagonismes et les clivages qui sont inéluctables à la vie. Une des valeurs cardinales de la nouvelle société de l'information et du savoir est la reconnaissance et le respect du droit du citoyen à la communication et à l'information. Le droit de jouir de ce droit où, quand, comme il le veut. Sa philosophie est celle du citoyen

libre intégralement. Tel est le message majeur qu'apporte la société de l'information, avec ses nouveaux outils intelligents que nous tenons au creux de la main.

VII - De l'information de masse à l'information personnalisée

Pendant longtemps les institutions comme les radios, les télévisions et les organes de la presse écrite ont rythmé nos vies. Elles continuent de le faire d'ailleurs. Mais elles ne sont plus seules. Elles cohabitent avec une nouvelle génération de médias qui transforment en profondeur le processus de l'information et de la communication

Dans la chaîne de production de l'information par les médias de masse classique, nous retrouvons le schéma évoqué par le futurologue. L'information centralisée, canalisée. Il est connu que « toute rédaction fonctionne comme une machine ROHDE, (2010)). Pour l'essentiel, on connaît le menu à l'avance. La fabrication, à partir de l'information-première, ou brute de l'information-média (travaillée et traitée) est étroitement conditionnée, suivie, planifiée, structurée. Il existe un circuit de production de l'information dans un média classique qui est localisable. L'information produite dans les médias classiques fait l'objet de débat au sein de la conférence de rédaction, appelée « la chambre de l'instruction des choix » afin de déterminer l'angle de traitement. Ensuite, elle atteint l'étape de l'édition où chaque acteur se consacre à une tâche particulière et finit par la publication qui est l'impression dans la presse écrite ou l'émission dans l'audiovisuel. Une telle organisation, rigoureuse du processus de production de l'information est non seulement orientable à dessein, mais aussi et surtout contrôlable si la puissance politique devrait se faire des soucis.

C'est tout le contraire avec les nouveaux médias et les réseaux sociaux. Avec les réseaux sociaux, la donne change de manière radicale. Chaque détenteur d'un appareil intelligent devient un reporter et un diffuseur nomade. Même en l'absence d'une maison de diffusion, le témoin d'un vol, d'une vindicte populaire, ou d'un acte d'héroïsme dans la rue, peut faire circuler son témoignage en image chez des amis et connaissances. Un témoignage ou un fait envoyé sur les réseaux peut devenir viral et emballer les internautes. Les possibilités qu'offrent les appareils intelligents sont si grandes que toutes sortes de productions, en partant de la plus sérieuse à la plus audacieuse, sont réalisables à moindres coûts et en un temps relativement court. Tout le monde devient potentiellement producteur et diffuseur, commentateur et annonceur etc. c'est une situation nouvelle. Et comme tout ce qui est nouveau, elle suscite inquiétude et interrogation chez les uns et sidération chez d'autres.

VIII - Les déviances et les dérives : arguments du verrouillage du cyberspace

On a le plus souvent reproché aux réseaux sociaux d'être des colporteurs de fakenews, des manipulateurs d'opinions et des canaux de harcèlements. Les citoyens sont agressés dans leur vie privée. Tant, les arguments accablent les réseaux sociaux et les nouveaux médias. Accusés de tout, on pourrait croire que l'époque ante réseaux sociaux en nouveaux médias, fut caractérisée par la circulation d'informations que vertueuses et bénéfiques à la cité des hommes. Les nouveaux médias et les réseaux sociaux sont les cibles d'accusations et de critiques multiples et acerbes. Ce texte en dit long sur cet état d'esprit pourfendeur des réseaux sociaux

Internet s'invite (...). Et les réseaux sociaux notamment dictent leur loi dans la République (...). La pétaudière du village plané-

taire s'installe chez nous. Et la glissade est permanente avec les trublions du virtuel aux commandes de la perversion et les félons incurables

Facebook et Whatsapp sont devenus des vecteurs d'affabulation, de règlement de comptes, de chantages et de la vente de chimères. Les plaies des réseaux sociaux polluent le quotidien des Béninois. Le marécage de l'internet bouillonne. Difficile d'égrener le chapelet des dérives. (...) Et les dérives suivent une cadence infernale. L'éthique est mutilée. Les atteintes à la vie privée sont massives sur fond de violation permanente de l'intimité de paisibles gens. Les impies font salle comble (...) Les fossoyeurs de la morale s'épanouissent. Les documents confidentiels envahissent les RS sous l'impulsion de mains invisibles. La sécurité de l'état est menacée.

Grande pagaille alimentée par la nébuleuse et les instincts d'internautes parfois sans scrupule. La haac a cessé de montrer ses muscles. Elle est en panne d'autorité sur Facebook, Whatsapp et Youtube. Impuissant devant le règne de l'affreux des internautes, l'Etat verse dans la résignation, **en entendant d'inventer le mécanisme pour arrêter la saignée et les cruelles fantaisies.(...)**

La République ses RS se crée contre la vraie république dans l'Etat où **tout le monde se réserve le droit d'informer** même en brassant le mensonge. Hélas !⁸

Les réseaux sociaux n'ont point inventé le mensonge et la calomnie. Ils amplifient et leur donnent plus de publicité surement ! La més-information, la désinformation, la para information, la pseudo information ont toujours existé. Et je pourrai même soutenir qu'ils sont aussi vieux que les hommes sur terre. Des dérives existent oui, mais pas une raison suffisante pour restreindre le droit du citoyen de communiquer par le NET. Cela étant, nous devons faire remarquer que, ce texte évocateur, prémonitoire ou suscité, a eu l'effet escompté par son auteur. Du moins a rencontré l'adhésion des architectes et

⁸ Cette tribune d'un homme de média béninois, a été publiée deux mois après la prise du pouvoir par la Rupture, qui selon des recherches universitaires a le plus utilisé les réseaux sociaux lors de la campagne pour l'élection présidentielle.

des concepteurs de la philosophie de la communication de la Rupture. Loi n° 2017-20 portant code du numérique en République du Bénin voté par l'assemblée nationale du 13 juin 2017 l'atteste et a eu le temps de faire ses preuves : député en exil par peur d'être réprimé par la loi pour avoir publié des documents administratifs afin de soutenir des propos tenus au sein du parlement ; les journalistes poursuivis ou en prison pour harcèlements par voie électroniques ou pour publication de fausses nouvelles, activistes politiques en fuite ou poursuivi pour diffamation en ligne etc. C'est une situation qui interpelle autant les citoyens que les décideurs politiques. Où allons-nous, vers plus de liberté pour tous ? Ou vers plus de contraintes et de restriction? Nous avons conscience que le vivre ensemble, exige un minimum standard de règles communes. Il ne s'agira pas de fermer sur les risques réels des réseaux sociaux. Mais, pour emprunter la pensée de (SIMON-NAHUM P 2021, p.12) « on doit en revanche, comme nous y invite le philosophe, refuser le conformisme auquel les moralisateurs de tous bords voudraient nous contraindre, jusqu'à désigner comme déviants et exclure de la fraternité humaine ceux qui n'acceptent pas de s'y plier »

IX - Garantir et sauver la liberté d'expression

MILTON J en 1644 dans son célèbre pamphlet adressé à la Couronne Britannique, avait réclamé la liberté de parler sans autorisation ni censure. Ecrire c'est s'exprimer. Parler aussi. Le faire dans un quotidien, à la radio, ou à la télévision ou en ligne, c'est le même et unique besoin que nous avons de faire connaître le fond de notre pensée à autrui: nous exprimer. Fort de cette opinion, nous voudrions dire qu'il n'est ni opportun encore moins ni productif de dresser une distinction entre médias classique et nouveaux médias. Ils ne sont pas de même nature, leur finalité est la même.

MILTON J. en Angleterre qui a réclamé la parole libre mais c'est le même qui a osé dit « only the good can truly be free ». Il était dit progressiste pour son temps, pour l'esprit de son temps. Mais il a été critiqué pour avoir lutté pour une liberté d'expression limitée. Mais devrions nous chercher à ressusciter MILTON J. par ces temps-ci au XXIème siècle ? Pour le poète anglais, « le bon » c'est celui qui est croyant et pratiquant. Le « pas bon », c'était tout le reste. Alors, dans le contexte qui est le nôtre par exemple, pour ne prendre que ça, qui désigner avec pour mission d'opérer de telles distinctions entre les citoyens ? et sur la base de quelle catégorie de critères : politiques, idéologiques, professionnels, confessionnels ou économiques ? Comme l'insinue (CANTO-SPERBER 2021, p. 8) il y a deux tendances apparemment contraires « d'un côté, la multiplication de propos qui se veulent affranchis de tout tabou (...) de l'autre la prolifération de formes nouvelles de censure (...) qui veulent imposer leur loi à la parole publique. Ces deux tendances ruinent pareillement la liberté d'expression.

L'histoire nous apprend que depuis les siècles des Lumières l'Europe a tranché cette question, en laissant libre cours au commerce des idées et à la concurrence des opinions. La conviction que la vérité s'impose par sa clarté, et sa cohérence avec la matérialité des faits. Le monde actuel n'est pas plus compliqué. Bien au contraire, l'humanité charrie quotidiennement une telle quantité de connaissances, de savoirs, et d'informations qui auraient dû faciliter la compréhension de nombreuses questions que les hommes se posent. Mais, il faut reconnaître que c'est le phénomène opposé qui se produit. Le relativisme a fait exploser toutes les convictions, les valeurs sociales, morales, spirituelles religieuses et même scientifiques toutes les certitudes créant une civilisation de la « parole liquide ». un relativisme qui induit et développe un attitude de méfiance envers tout et tout le monde. Le manque

de confiance ruine les rapports humains et dresse les hommes les uns contre les autres.

Pour qui a suivi l'actualité socio politique du Bénin ces dernières années, parler de méfiance ne parait pas excessif. Au Bénin, on est dans une méfiance croissante suite à une rupture générale de confiance, entre citoyens eux-mêmes, entre politiques aussi, entre citoyens et politiques. Dans une atmosphère, déjà marquée par le durcissement du code pénal, par la restriction du droit de grève, par les réformes politiques mal perçues ou mal comprises, et des élections exclusives, le code du numérique en vigueur, en dépit de tout ce qu'il apporte de positif à la société béninoise, ne peut pas, ne pas être analysé comme un élément de verrouillage de l'espace public. Cadenasser les bouches à l'ère des réseaux sociaux et des nouveaux médias, c'est une marche en sens contraire de l'histoire des hommes ces trois derniers siècles.

CONCLUSION

Les médias classiques ont encore de beaux jours devant eux. Certainement. Mais devant eux se dressent deux taches incompressibles. La première, lutter contre la tristesse et l'ennui des productions proposées aux usagers. La deuxième tache s'avère être un combat pour une cohabitation pacifique avec les réseaux sociaux et les nouveaux médias qui se sont installés dans les mœurs et se développent à un rythme à nul autre pareil dans l'histoire des hommes. Comme une prophétie, TOFFLER, futurologue nord américain énonçait le monde de demain. Un monde plus éclairé, plus libre, plus juste et plus démocratique. Ce demain qui paraissait lointain est sous nos yeux. Enchanteur et prometteur pour les uns, et chaotique (MORIN) décevant, et menaçant pour d'autres. « Imaginez une très grande armoire de rangements, à la taille de la population du monde, comportant des milliers et des milliers de tiroirs, chacun des tiroirs contenant des milliers et des milliers de fichiers mis à la disposition des citoyens, chacun pouvant aller se servir librement, à sa guise et à temps voulu.. ! ce n'est pas possible ! Encore une grande utopie ! Une nouvelle utopie des penseurs bourgeois du monde occidental pour distraire» (BOUDANSEV Y P) avait dit en 1986 ce penseur russe, un de nos formateurs. L'armoire est devenue réalité, mais pas gigantesque. Elle tient dans le creux de nos mains. Elle fait de nous des informateurs des commentateurs des producteurs, des annonceurs, des diffuseurs pour peu qu'elle ne soit pas tropicalisée, pour demeurer un outil de réalisation de notre liberté d'expression. Orale ou écrite, fusse t-elle !

BIBLIOGRAPHIE

- 1- AFANASSIEV V. Précis de philosophie ; Editions du Progrès : Moscou, 1987
- 2- BADILLO P-Y ; Ecologie des médias ; Bruylant : Bruxelles, 2008 ; Coll Médias, Société et Relations Internationales
- 3- BALLE F. ; Médias et Sociétés : Montchrestien : Paris, 1986
- 4- BANQUE MONDIALE ; le droit d'informer : le rôle des médias dans le développement économique, Nouveaux Horizons ; De Boeck : Bruxelles, 2005
- 5- CANTO-SPERBER M. Sauver la liberté d'expression ; Albin Michel : Paris 2021
- 6- COLON D. Propagande : la manipulation de masse dans le monde contemporain ; Belin : Paris Cédex 2019
- 7- CORNU D. L'éthique de l'information ; Puf : Paris, 1999
- 8- DALLOZ ; Lexique d'Information Communication ; LTV : Italie ; 2006
- 9- DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, Editions du progrès : Moscou, 1980
- 10- ENGEL P. les vices du savoir : Essai d'éthique intellectuelle ; Agone : Marseille, 2019
- 11- FREUND A. Journalisme et mésinformation; La pensée sauvage, France, 1991
- 12- GOFFMAN Erving, L'ordre et l'interaction, Les moments forts et les homes, 1973

- 13- GOODENOUGH Ward, Culture, Langage, and Society, Marc Marshall, University of Iowa, 1982
- 14- HARVARD BUSINESS REVIEW ; Le Changement ; Nouveaux Horizons, 2001
- 15- de LAUBIER C. . le guide de l'info mobile : CFPJ : Paris ; 2011
- 16- LEVET B . Le crépuscule des idoles progressistes : Stock : Paris ; 2017
- 17- LEXIQUE d'Information Communication ; Dalloz
- 18- MATHIEN M. Ecologie des médias ; Bruylant : Bruxelles : 2008
- 19- MOLES A. la théorie structurale de la communication et société ; Masson : Paris 1988
- 20- MOURRAL I ; Le traité de philosophie ; les Ed Gamma : Paris ; 1988
- 21- MORIN E. La méthode : la Nature de la Nature ; Seuil : Paris : 1977
- 22- SIMON-NAHUM P. Les déraisons modernes ; L'Observatoire : Paris, 2021
- 23- TOFFLER A& H. Créer une nouvelle civilisation : la politique de la Troisième Vague ; Fayard : 1995
- 24- WINKIN Y., Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain, Editions de Boeck Université, 1996
- 25- WOLTON D. Internet, et après ? Flammarion : Paris ; 2000